

## Concours de slam « Vive la parole libre »

**Présentation** Le concours de slam « Vive la parole libre » invite les amateurs de poésie à partager leur amour de la langue française. Organisé par la Fédération France-Québec / francophonie (FFQ-F), avec le soutien de la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP), de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ce concours a pour principal objectif de mobiliser un large public français autour de la Francophonie et du Québec dans un cadre ludique et populaire.



### Modalités et règlements

Les modalités de sélection sont déterminées par **les associations régionales, qui s'engagent à faire respecter les règlements du concours**. Pour l'organisation de l'événement, elles sont invitées à se rapprocher des organismes de slam de leur secteur afin de faciliter la mise en place d'une manifestation régionale pour sélectionner un finaliste. La création d'un partenariat permet de bénéficier d'un réseau d'initiés et d'une structure (local, rafraîchissements, etc.) et ainsi de s'assurer d'un meilleur rayonnement et d'une bonne participation. Afin de valider sa participation à la finale nationale, le finaliste régional doit compléter et signer la fiche de participation et la retourner au responsable de l'association régionale de France-Québec et au siège national.

### Critères des textes

- Être entièrement originaux ;
- Être écrits en langue française ;
- Inclure le mot «**Québec** » et au minimum deux des dix mots officiels proposés par la DGLFLF pour la Semaine de la langue française et de la Francophonie ;
- Ne pas contenir de propos racistes, xénophobes et/ou discriminants ;
- Être *a cappella*, sans accompagnement musical, accessoire ou costume ;
- Ne pas excéder un temps de présentation de trois minutes.



Chadelaine

2014



Maras

2015



Clo

2016

### Les gagnants du concours

2017 – **Yoarashi** (Jean-François Favre-Marinet), représentant de l'association Val d'Oise-Québec.

2016 – **Clo**, représentant de l'association régionale Pays Nantais-Québec

2015 – **Maras** (Mathias Montoya), représentant de l'association régionale Essonne-Québec.

2014 – **Chadelaine** (Adeline Loget), représentante de l'association régionale Seine-et-marne-Québec.

2013 – **Milouche** (Emilie Sansano), représentante de l'association régionale Ain-Québec.

2012 – **Ozarm** (Cyril Detilleux), représentant de l'association régionale Val d'Oise-Québec, a été couronné grand gagnant.



Le talentueux animateur québécois du concours, David Goudreault

<http://francequebec.fr/concours-de-slam/>

<http://francequebec.fr>

[www.facebook.com/pages/FedeFranceQuebec](https://www.facebook.com/pages/FedeFranceQuebec)

<https://twitter.com/FedeFrQc>

